

Réalisez jusqu'à 50 % d'économies sur l'assurance de votre prêt !



C : COURTAGE

Votre spécialiste en assurance de prêt



C : COURTAGE
17 villa duc Petit Parc - 94000 CRETEIL
Tél. : 01 45 17 68 68

FORMALITES MEDICALES LORS DE LA SOUSCRIPTION

CONTRAT EMPRUNTEURS

PRET INFERIEURS A 1 100 000 €

Ages	Capital assuré Tenant compte des capitaux en cours	Formalités médicales
Quel que Soit l'âge	> 155 € < 232 500 €	Rapport médical
< 50 ans	Ø232 500 €	Rapport médical + note d'honoraires PS + ECBU + ECV
Ø50 ans	Ø232 500 €	Rapport médical + note d'honoraires PS + ECBU + PSA + ECV + HLM

PS : Profil sanguin Numération globulaire + formule sanguine – vitesse de sédimentation – glycémie – créatinine – cholestérol total dosage HDL/cholestérol total – triglycérides – transaminases SGOT/SGPT – gamma GT – anticorps anti VIH 1 et 2 – sérologie Hépatite B (antigène Hbs) – sérologie Hépatite C (anticorps anti VHc)

PSA : Prostatic specific antigen (pour les hommes)

ECBU : Examen cyto-bactériologique des urines

HLM : Débit urinaire des hématies et leucocytes par minute (compte d'Addis)

ECV : Compte rendu d'un examen Cardio-Vasculaire avec tracé E.C.G. (12 dérivation)